

Notions de base sur les placements : les fonds axés sur une date cible

Opter pour la simplicité en matière de placements. Ce qu'il faut savoir sur les fonds à date cible. Prêt à investir dans votre régime de retraite? Des placements diversifiés peuvent vous aider à équilibrer vos risques et votre rendement potentiel. C'est pourquoi votre régime de retraite offre de nombreuses options de placement. Si vous avez tendance à faire les choses vous-même et que vous voulez participer activement à la gestion de vos placements, vous pouvez créer votre propre combinaison. Aucune diversification - fonds d'action uniquement. Toujours aucune diversification - fonds d'action de grande valeur et fonds de titres à revenu fixe canadiens uniquement. Voilà qui est mieux. Ni la répartition de l'actif ni la diversification ne garantissent de profits et n'éliminent le risque de perte. Rien ne garantit la réussite de toute stratégie de placement. Mais si vous voulez moins participer à la gestion de vos placements, un fonds axé sur une date cible pourrait être ce qu'il vous faut. Un fonds axé sur une date cible est un placement géré par des spécialistes et déjà diversifié. Il est composé de placements moins risqués, comme ceux à revenu garanti et à revenu fixe et de placements plus risqués, comme les actions. Des gestionnaires de fonds professionnels ajustent vos placements au fil du temps pour qu'ils deviennent plus prudents à mesure que la date cible approche. Les fonds axés sur une date cible sont une approche de placement en une étape basée sur la date prévue de votre départ à la retraite alors, aucun besoin de choisir d'autres placements. Choisissez simplement le fonds en tenant compte de l'année prévue de votre départ à la retraite. Vous devriez surveiller vos placements de temps en temps pour vous assurer que la stratégie de risque et de placement est toujours en adéquation avec vos objectifs. Ouvrez une session dans le site Gpmanuvie.ca/retraite, utilisez l'application Services mobiles Manuvie ou parlez à un conseiller en services financiers dûment autorisé.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé, et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

11/22 AODA